Immense incendie dans la région Verviétoise

EN DETRUISANT UN TISSAGE, LE FEU A FAIT 2 MILLIONS ET DEMI DE DEGATS.

Bruxelles, 28 février. — Aujourd'hui, vers 17 h. 30, un formidable incendie s'est déclaré dans un tissage de Dison, près de Verviers.

Malgré les efforts des pompiers de ces deux localités, l'usine fut bientôt la proie des flammes.

Vers 20 heures et demie, tous les murs s'écroulaient.

Les bâtiments en été complètement détruits.

Les dégâts sont évalués à 2.500.000 francs.

La contre-révolution s'affirme en Russie

ON SIGNALE DES TROUBLES PARTOUT

Toutes les dépêches de Reval et de Constantinople confirment en tous points la gravité de la situation qui existe actuellement à Pétrograd et à Cronstadt. Un peu partout, l'agitation grandit dans la classe ouvrière. Dans plusieurs centres importants, les travailleurs réclament l'abolition de la dictature soviétique, la démobilisation militaire et la démobilisation civile, ainsi que la reprise des relations normales avec les puissances occidentales.

Dans les principaux centres, notamment dans les agglomérations minières, les conseils soviétiques ont été chassés et des luttes sanglantes se déroulent nuit et jour. Des troupes rouges sont aux prises avec les révoltés qui brûlent et tuent.

A Cronstadt, les marins se refusent obstinément à négocier avec les dirigeants de Moscou et tiennent en respect, sous les batteries de la ville et de la flotte, des forces rouges envoyées pour les réduire.

Nos Coqueleux à Paris

UNE SCÈNE DE COMBAT

Paris, 28 février. — La banlieue immédiate ; vingt-cinq minutes de l'Opéra. Une avenue interminable que les tramways parcourent à fond de train ; à droite, usines géantes ; à gauche, palissade cariée, cahutes vermoulues. N'en disons pas davantage ; la police tolère mais n'approuve pas les combats de coqs et nous sommes invités sur parole.

Une étroite allée mène à l'amphithéâtre, pour minuscule au milieu de laquelle une grande cage carrée aux angles abattus s'élève sur pilotis à quatre pieds du sol ; les « places de ring » ont le nez dessus.

Les messieurs ont payé deux francs et reçu en échange une demi-carte à jouer qui sert de contre-marque.

Le programme comprend cinq jeux. Dans une masure voisine, les propriétaires sont en train d'armer leur champion. Ils ont tiré le « poulet » d'un grand sac noir et lui ficelent aux poignets deux ergots d'acier montés sur une gaine de cuir, pendant qu'autour de la cage les paris se concluent à grands cris dans la bonne langue du Nord :

« Chinquante francs Lacroix ! Te tais à deux, D'siré ?... Eh ! Georche, dix francs Us: te jues avec mi ? Dis, Dorchies, te peux met' sur min coq !... »

Les « cos » Us et Fernand sont entrés dans l'arène ; deux trappes ouvertes au bas des pans coupés les ont mis face à face : la crête haute, ils ont fait deux pas, jeté un cri, et d'un seul bond, la pèlerine hérissée en roue, pattes repliées, « lances » pointées, ils ont croisé bec et poignards. Un nuage de poussière et de duvet dérobe longtemps à nos yeux la mêlée tourbillonnante : il se dissipe et l'on voit l'un des deux affalé sur son aile, le col tordu, la paupière close.

— Y est maur ! fait une voix rauque.

— J' dis qu'y est point maur !

— Et mi, j' dis qu'y est maur !

— Et mi, j' dis qu'y est point maur !

Le vainqueur a trois minutes pour arbitrer ce débat opiniâtre : si la longue épine de fer l'a touché au « blanc », de part et d'autre du bréchet, il est, comme disent les boxeurs, « endormi pour le compte ». Debout sur les belles plumes éployées à ses pieds, le vainqueur tend le cou immobile, sauf un spasme régulier qui contracte et dilate sa gorge ; l'œil stupide et rond, qui flambe et ne regarde pas, sent le moindre effort que fait l'autre tête pour se soulever de la poussière ; alors, un violent coup de bec dans la crête vernie, dans l'œil déjà crevé...

Le jeu est fini : vainqueur et vaincu réintègrent leur sac. « ... Boire eun' chope ? » Cette proposition séduisante court à la ronde ; c'est l'entr'acte : les hommes gagnent l'estaminet voisin. Un bambin silencieux et déjà fiévreux, le menton à la balustrade, cueille les plumes sanglantes qui collent çà et là au fil de fer du champ clos.

Dans la Région

Une perruque en feu

LA BOULONNAISE QUI LA PORTAIT MOURUT BRULEE ET ASPHYXIEE

Dans la matinée de dimanche, vers 4 h. 30, Mme veuve Poitier, âgée de 82 ans et demeurant au second étage du 164 de la rue Nationale, à Boulogne, était occupée chez elle à ranger ses économies à la lueur d'une bougie. Soudain, par mégarde, elle mit le feu à la perruque qu'elle portait.

Il lui malheureuse qui ne débarrasser de celle-ci, mais déjà ses vêtements s'étaient également enflammés et la pauvre femme tomba asphyxiée avant d'avoir pu atteindre une cuvette d'eau qui se trouvait dans sa cuisine.

Des voisins ayant entendu le bruit que fit le corps en tombant, intervinrent, mais trop tard : la mort avait accompli son œuvre.

Une nièce de ces accident fut autrefois boulangère à Boulogne. C'était une parente des frères Coquelin — les célèbres comédiens — boulonnaises, où le sait, de cette ville et aux-quels elle succéda sitôt que ceux-ci quittèrent le pétrin pour le plateau, où ils s'illustrèrent pendant de longues années.

Un homme coupé en trois morceaux

IL S'EST COUCHE SUR LES RAILS DU CHEMIN DE FER A DENAIN

Le nommé Devermeille Eugène, âgé de 50 ans, journalier, demeurant à Denain, rue des Jardins, corons Fontaine, dont nous avons relaté dimanche le bain forcé qu'il prit dans le canal de l'Escaut, alors qu'il était « dans les vignes du Seigneur » a fini tragiquement.

Il a été retrouvé dimanche, à huit heures du soir, coupé en trois, sur la ligne du chemin de fer de Denain à Escaudain, derrière les fours à coke.

Il s'était couché sur les rails, attendant la mort, qui vint en l'espèce d'une locomotive faisant des manœuvres et qui lui passa sur le corps.

Le mécanicien de la locomotive, sentant un choc, arrêta la machine et aperçut avec frayeur le corps de Devermeille Eugène, divisé en trois tronçons.

C'est grâce à une lettre qu'il adressait à un nommé Départ et qu'il avait en poche, que l'on put établir l'identité de Devermeille.

Le corps a été déposé à la Morgue.

Devermeille était célibataire, mais vivait avec une concubine. Depuis quelques jours, le ménage n'allait pas et on suppose que c'est ceci qui le poussa à se jeter sur les rails et trouver ainsi la mort.

Une explosion formidable a ébranlé Liévin

DES DEGATS CONSIDERABLES ONT ETE COMMIS PAR UNE MINE TROP CHARGEE.

L'équipe chargée de faire sauter les abris en face de la Mairie, mit, lundi après-midi, tout le quartier en émoi. Par suite d'une charge de poudre que nous supposons trop forte, une mine, en explosant, a failli causer les plus graves accidents. Pas un bâtiment ne fut épargné. Toutes les vitres furent brisées et les toits défoncés. Une pluie de morceau de ciments armés, d'une grosseur fantastique, vint s'abattre sur l'étendue de la place. Il n'y a heureusement aucun accident à déplorer. Toutefois, la population de ce quartier l'a échappé belle. Les dégâts matériels sont considérables.

Demain, nous donnerons de plus amples renseignements sur les causes de cette explosion, qui a semé la terreur dans Liévin.

UN CADAVRE SUR LES RAILS

C'EST CELUI D'UN HABITANT DE LOMME QUI A ETE ECRASE A ERQUINHEM-LYS

En passant dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h. 30, au passage à niveau d'Erquinghem-Lys, des douaniers ont découvert, à hauteur du kilomètre 21.450, le cadavre d'un homme affreusement déchiqueté sur la voie du chemin de fer.

Il s'agit d'un sieur Elie Coppin, 35 ans, célibataire, domicilié à Lomme, près de Lille, et dont la famille habite Nieppe.

Ce sont des papiers trouvés sur lui qui ont permis d'établir son identité.

Le corps a été transporté à la morgue d'Armentières et la police a ouvert une enquête pour tenter de déterminer les causes de la mort du malheureux Coppin.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 28 février 1921

Vols qualifiés à Valenciennes

Les accusés sont : Marie Wache, âgée de 18 ans, née à Valenciennes, ménagère, demeurant à Valenciennes ; Jules Brisse, 31 ans, né à Estaires, manœuvre à Valenciennes ; Eugénie Monpeurt, 22 ans, née à Moyeuvres, ménagère à Valenciennes. Voici les faits que leur reproche l'acte d'accusation : Marie Wache et Eugénie Monpeurt ont ensemble soustrait une importante somme d'argent au préjudice de la femme, Joséphine Lemaire, qui tenait un débit de boissons à Valenciennes, au Marché-aux-Poissons. Jules Brisse, le mari d'Eugénie Monpeurt, est accusé de complicité par recel.

Les renseignements fournis sur le compte de Marie Wache sont mauvais. Elle n'a cependant jamais été condamnée.

Brisse, mal noté, a été condamné huit fois, dont deux fois pour abus de confiance. La femme Eugénie Monpeurt n'est pas mal notée : elle n'a jamais été condamnée.

UNE CONDAMNATION

DEUX ACQUITTEMENTS

Marie Wache, que défend Me Escoffier, est acquittée. Jules Brisse est condamné à 5 ans de détention. Eugénie Monpeurt est acquittée. Tous deux étaient défendus par Me Fontaine.

Intelligences avec l'ennemi à Wattrelos

L'accusé est le nommé Jean-Henri Tanghe, 24 ans, né à Tourcoing, chauffeur mécanicien. Voici les faits que lui reproche l'accusation :

Dès le début de l'occupation allemande dans la région de Tourcoing-Roubaix-Wattrelos, Tanghe servit de guide à l'ennemi. Il a été vu dans une automobile à côté d'officiers allemands, leur indiquant les routes à suivre. Quelques jours plus tard, près de la ligne du chemin de fer qui, de Wattrelos, va en Belgique, il accompagnait des Allemands faisant des recherches près de cette voie pour essayer de découvrir le câble souterrain reliant la Belgique à la France. Pendant tout le cours de l'occupation, maintes fois il a été vu revêtu de l'uniforme allemand, accompagnant les policiers ennemis dans leurs perquisitions. Quelquefois, il était porteur d'un fusil ; il était craint et redouté des habitants, qui le considéraient comme indicateur des Allemands. Il ne cachait pas ses sympathies pour l'ennemi. Bien plus, il déclarait que sous peu il s'engagerait dans l'armée allemande. Un jour, au cours de l'année 1915, un sieur Vandenbussche, journalier à Wattrelos, reprocha son attitude à Tanghe. Celui-ci sortit un revolver et lui ordonna de se taire. Le lendemain matin, vers 8 heures, deux policiers allemands vinrent chercher Vandenbussche chez lui et le conduisirent à la Kommandantur de Tourcoing, puis à la prison civile, où il demeura trois jours.

Comme il n'avait eu aucune autre affaire avec les policiers allemands, il est hors de doute qu'il avait été dénoncé par Tanghe.

Vers l'été 1915, l'accusé a été vu par les dames Heuls et Walgraeve, armé d'un fusil, surveillant les malheureux réquisitionnés par l'ennemi pour faire la moisson.

Tanghe ne reconnaît pas les faits : il oppose les dénégations les plus absolues à toutes les accusations précises.

Les renseignements pourris sur son compte concernant sa conduite avant la guerre sont des plus mauvais : il ne travaillait que très irrégulièrement, ne fréquentant que des gens suspects. Il a subi deux condamnations à l'emprisonnement pour vol et abus de confiance.

L'EMBOCHE EST CONDAMNE

Tanghe est condamné à 15 ans de détention. Défenseur Me Olivier.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Aux Camarades du Bâtiment et des Travaux publics

Dans son congrès de février 1919, les syndicats des départements libérés élaborèrent un contrat de travail qui fut soumis aux entrepreneurs et aux administrations compétentes.

A peine ce projet de contrat était-il connu, de par nos entrepreneurs, qu'ils s'écrièrent que nous voulions faire la Révolution, et je ne sais quoi encore.

Y avait-il dans ce projet de convention quelque chose de subversif, pour ameuter ainsi nos patrons ? Je ne le crois pas. Nous demandions simplement, d'une façon générale, la réglementation du travail dans notre industrie pour les régions dévastées, et cela en accord avec les patrons.

Nous n'avions pas la prétention de dire que ce que nous avions présenté était exempt de toutes modifications et, dans la discussion, les patrons auraient pu apporter leur point de vue.

Si, sur quelques points du projet, on a pu, dans certaines discussions qui eurent lieu soit avec les administrations, soit avec les entrepreneurs eux-mêmes, se mettre d'accord, il n'en reste pas moins vrai que beaucoup reste encore à faire. Il faudra bien, cependant, si l'on estime que nos régions doivent se reconstruire, qu'une entente se fasse et que l'on tienne compte que les ouvriers du Bâtiment et des Travaux publics qui iront relever nos ruines dans les zones désertiques, il faudra, dis-je, que ceux-ci aient des garanties, non seulement au point de vue salaire, mais aussi sur la sécurité et l'hygiène.

Il est, en effet, inadmissible que l'on laisse subsister plus longtemps encore les mauvaises conditions de travail dont sont victimes les ouvriers du Bâtiment qui se hasardent à se déplacer dans les contrées désertiques.

Nous savons très bien qu'il ne sera pas possible aux camarades du Bâtiment qui habitent dans nos grosses agglomérations de pouvoir s'y procurer du travail, si nous prenons comme exemple Roubaix, Tourcoing et leurs cantons, où le chômage du Bâtiment est très nombreux, les travaux de première urgence étant presque terminés, ils devront, par ce fait, se déplacer au-delà de leur localité.

Nos camarades accepteront très volontiers ce sacrifice, mais il faudra pour cela que leurs intérêts soient sauvegardés.

S'ils sont obligés de se loger dans les endroits où ils travailleront, il faudra des logements autres que ceux qu'on leur a donnés jusqu'à présent. Elles sont nombreuses, les plaintes des camarades qui se sont déplacés et nous ont mis au courant de la façon dont ils furent traités.

Des baraquements humides, sans feu, où l'air pénètre par toutes les issues. Comme couchette, une botte de paille, une nourriture qui laisse bien souvent à désirer.

Il n'est pas possible que des ouvriers continuent plus longtemps à travailler dans de telles conditions.

Nos camarades ne demandent pas de luxe, mais ont droit à être traités plus confortablement. Dans ces conditions seulement, ils consentiront à faire le déplacement.

Il y a également un moyen qui pourrait éviter le découchage des ouvriers allant travailler au dehors : ce serait la créations de trains ouvriers partant le matin et rentrant le soir.

Nous avons, dans un rayon de 20 à 30 kilomètres, d'énormes travaux de bâtiment qui commenceront bientôt. Roubaix et Tourcoing peuvent, à eux seuls, fournir plus d'un millier d'ouvriers de bâtiment, de quoi faire un train journalier spécialement réservé à ces ouvriers. Ce train conduirait dans un secteur déterminé, et l'on éviterait par la même occasion la construction des baraquements, et les ouvriers ne se verraient pas dans l'obligation de déloger de chez eux.

Voilà la bonne saison qui s'amorce pour la bâtisse. Va-t-on s'occuper des ouvriers ? Pour nous, syndicats ouvriers, nous sommes tout disposés à prêter notre concours aux gens de bonne volonté.

A. HARPAGES.

AUX COMMERÇANTS DETAILLANTS DE L'ALIMENTATION

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et ses cantons organise pour le jeudi 3 mars, à 7 heures très précises du soir, salle du Café Pandore, 28, rue Pauvrée, à Roubaix, une grande réunion générale des commerçants de toutes les branches de l'Alimentation, syndiqués ou non syndiqués.

Ordre du jour : « La liberté commerciale ; bons-primes ; conférence par M. Jean Dazin, secrétaire général de la Fédération des Syndicats commerciaux sur l'impôt sur les bénéfices commerciaux et général sur le revenu ; statut fiscal et les déclarations à faire par les commerçants pour le 31 mars ; description du mécanisme de cet impôt. »

Cette réunion est exclusivement réservée aux commerçants de l'alimentation, et comme il sera impossible de fournir individuellement des renseignements sur une question aussi importante une fois le jour de cette réunion passé, les commerçants ont grand intérêt à ne pas y manquer.

LES FETES DE LA MI-CAREME A L'HIPPODROME-THEATRE

A l'occasion des Fêtes de la Mi-Carême et pour les adieux de la troupe d'opérette, il y aura samedi 5, dimanche 6 et lundi 7 mars, 5 représentations extraordinaires à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix.

Samedi 5 et dimanche 6 (en matinée), VERONIQUE, opéra-comique en 3 actes de Messager, dans lequel la divette Jane Alstein et le grand premier comique Nicot feront leurs adieux au public roubaisien. Dimanche 6, en soirée, et lundi 7 (en matinée), RIP, l'opéra-comique en 3 actes en 5 tableaux, redemandé. Le lundi, en soirée et au profit des chômeurs, dernière représentation de l'inépuisable succès : LA COCARDE DE MIMI-PINSON, opérette en 3 actes, de Goublier. Aux 5 représentations, grands ballets réglés par Mme Bogaerts. La location est ouverte en permanence, 16, rue de la Gare.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUIT

La distribution des tickets de pain à prix réduit valables du 7 mars au 10 avril 1921, aura lieu à l'Hôtel de Ville, salle Pierre-de-Roubaix (entrée par le couloir de droite), le matin, de 8 à 11 heures, et le soir, de 14 à 17 heures, aux jours indiqués ci-dessous :

Lundi 28 février 1921, matin, numéros 1 à 750 ; soir, 751 à 1.500 ; mardi 1er mars, matin, 1501 à 2250 ; soir, 2251 à 3000 ; mercredi 2, matin, 3001 à 3750 ; soir, 3751 à 4500 ; jeudi 3, matin, 4501 à 5250 ; soir, 5251 à 6000 ; vendredi 4, matin, 6001 à 6750 ; soir, 6751 à 7500 ; samedi 5, matin et soir, retardataires.

N. B. — Pour éviter les trop longues attentes, les intéressés sont priés de se conformer strictement à ce tableau de distribution.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du samedi 5 mars, de 8 à 11 heures, et le soir, de 14 à 17 heures.

RETABLISSEMENT DU SERVICE D'ENLEVEMENT JOURNALIER DES ORDURES MENAGERES.

Les habitants sont informés que les voitures du service d'enlèvement des ordures ménagères passeront, à partir du mercredi 2 mars, régulièrement tous les jours, dans toutes les rues de la Ville.

Pour éviter toute difficulté en service, les habitants sont invités à sortir leur poubelle tous les jours entre prémire de jour fixe, le même pour toute la rue.

AMICALE DE LA RUE DU BOIS

La Commission a le regret d'informer les membres de l'Association de la mort de son Vice-Président, le camarade Louis Delerue, décédé samedi matin, dans sa 43e année.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui mardi, à 9 h. 30. Réunion à la Maison Mortuaire, 70, rue des Lilas, à Mouvaux.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de beurre frais, 16 fr. Confitures, 1.80, 2.50 la pot, fromage hollande, 9.00 le kilo, chocolat, 1.60 les 250 gr., margarine, 7.50 le kilo. Cuirs, semelles pour femmes, 2.25 la paire, talons pour hommes, 1.00 la paire, talons pour femmes et enfants, 0.75 la paire, demi-semelles, 0.35 la paire.

Vente libre de vin rouge, 1.70 le litre, mardi et mars, de 8 à 11 heures, 7e jaunes et vertes, de 2 heures à 4 heures, 6e jaunes et vertes.

Vente libre de chaussures de luxe et de fatigue. Vente réclamé de chaussures de repos, 15 francs la paire.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Opérations de la 8e semaine : 933 versements, pour 646.120 francs et 518 remboursements, pour 181.062 fr. 15, excédent de versements, 363.057 fr. 85.

DENOMBREMENT DE LA POPULATION

Le recensement général de la population se fera le dimanche 6 mars prochain.

Des formules de feuilles de ménage et de bulletins individuels seront déposés dans chaque maison du 1er au 4 mars. Ces bulletins devront être remplis par les habitants de la maison, qui se feront, au besoin, aider par leurs voisins ou amis.

Il sera établi ainsi un bulletin individuel pour chaque personne ayant passé la nuit du 5 au 6 mars dans la commune.

MM. les agents recenseurs, délégués par l'administration municipale, passeront dans toutes les maisons le dimanche 6 mars et les jours suivants, pour vérifier et reprendre les bulletins.

Le maire invite les habitants à remplir leurs bulletins avec le plus grand soin, à recevoir les délégués avec empressement et à leur fournir tous les renseignements qu'ils ont mission de recueillir.

« PRIMEROSE »

La célèbre pièce nous sera donnée prochainement avec une interprétation de tout premier ordre.

Le rôle de Primerose sera joué par Mlle Marie Lecomte, l'éminente sociétaire de la Comédie Française et Ch. Barr nous reviendra dans le rôle du Cardinal de Mérande où il est inimitable.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Paul Vandenbruwaene, 2, Liberté, 26. — Célestine Freyne, rue Barbe d'Or, 22. — Thérèse, 13. — Roger Vandamme, rue Lemoy, 31, cour Boyaval, 33. — Florent Verhoye, rue Alger, 128, cour Vandeker, 6. — Raphael Capon, rue Jacquart, 145 bis, cour Mesure, 11.

Décès. — Daniel Dejonge, époux Vanseerhaeg, 44 ans, boulevard de Cambrai, 26. — Pierre Avelon, époux Vilar, 75 ans, rue Tourcoing, 128. — Charles Zeyher, veuf Lefebvre, 82 ans, rue Blanchemaille, 34.

TOURCOING

FETE DE BIENFAISANCE DE LA MI-CAREME

Le Comité d'organisation invite les présidents et secrétaires des organisations de quartiers de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui 1er mars, à 6 heures du soir, Café de l'Hôtel de Ville, I, place Victor-Hassebroucq.

Ordre du jour : Dernières dispositions à prendre pour le programme.

Les secrétaires sont priés de bien vouloir apporter à cette réunion l'itinéraire de leur quartier et le nombre de quêteurs et quêteuses.

POUR LES CHOMEURS. — 12e LISTE

Le personnel de la Chaudronnerie, 250, rue de Paris, 363 fr. 50. — Le personnel du peignage Lorthiois, 208 fr. 55. — Le personnel de la voirie, 171 fr. 50. — Le personnel du service des Eaux, 169 fr. — Le personnel de la Condition publique, 131 fr. — Le personnel de l'Hospice et de l'Hôpital, 130 fr. — Le personnel de la brasserie Bonte et Roussel, 124 fr. — Le personnel de la police, 100 fr. — M. Edmond Masurel-Bataille, 100 fr. — Comptoir National d'Escompte, 100 fr. — Le personnel du Bureau de Bienfaisance, 67 fr. — Sapeurs-Pompiers, 60 fr. — Le personnel de l'Usine d'électricité, 46 fr. — Le personnel de la Recette municipale, 43 fr. — Le personnel de l'établissement de bains, 38.50. — Le personnel de la Sauvegarde des Nourrissons, 35 fr. — J. Desoy, 50 fr. — Veuve Vandenberghe-Desurmont, 50 fr. — J. Boulet, 25 fr. — P. Delahousse, 20 fr. — Ladsons frères, entrepreneurs, 30 fr. — Diulet Noël, 25 fr. — P. Bouchery, 10 fr. — A. Bernard, 10 fr. — L. Quivron, 10 fr. — Taldeman Verbrouck, 10 fr. — C. Vinckier, 10 fr. — Total : 2.132 fr. 00.

Total des 12 premières listes : 24.538,80.

TENTATIVES DE VOL

Le 26 février courant, vers 6 h. 30 du Hoornaert Jules, 57 ans, couvreur à Tourcoing, rue de Neuville, 2, des individus se sont introduits dans son domicile en fracturant la porte d'entrée. Ils ont brisé deux coffres et ont jeté pêle-mêle au milieu de la chambre tout le contenu. N'ayant rien trouvé, les auteurs de cette tentative de vol se sont retirés et n'ont rien emporté.

Une plainte a été déposée au 2e arrondissement et une enquête est ouverte.

— Dans la nuit du 25 au 27 février, des individus ont tenté, au moyen de pesées faites sur les portes, de s'introduire dans le domicile de M. Catteau, rue des Cinq-Voies, 85. Leur tentative étant restée infructueuse, ils se sont retirés.

Une enquête est ouverte au 2e arrondissement.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Du 25 : Madeleine Descarpentrie, fille de Jean-Baptiste, rue Nationale, 122 (rue de l'Epinette, cour Testelin, 1). — Du 26 : Yvonne Tomme, fille d'Achille, r. Franklin, 3 ; Jean Hautekeete, fils de Jean-Baptiste, rue Augereau, cour St-Honoré, 1 ; Marine Losfeld, fils de Paul, rue du Chêne-Houpline, 180 ; Jean Vancorsellis, fils de Gustave, place des Phalempins, 25. — Du 27 : Pierre Vanassche, fils de Pierre, rue Nationale, cour Rémond, 1 ; Jean Decavele, fils d'Alfred, rue Nationale, 122 (Mouvaux) ; André Dujardin, fils de Fernand, rue du Halot, 58 ; Charles Sensier, fils d'Aloïse plus de la Blanche-Porte, 181.

Décès. — Du 27 : Arthur Evrard, 57 ans, contremaître, époux de Pauline Delmasure, rue du Vélodrome, 106 ; Victor Wickaert, 1 an et 3 mois, fils de Charles, rue de Normandie, 40 ; Elise Plateau, 75 ans, s. pr., épouse de Désiré Frétier, rue de Lille, 121 ; Sylvie Leroy, 76 ans, s. pr., veuve de Ivo Lacour, rue de la Boule-d'Or, 56.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

L'ESCROC DUJARDIN ETAIT AUSSI BIGAME

L'escroc Edgard Dujardin, dont nous avons relaté les exploits et l'arrestation, était aussi malhonnête dans le domaine sentimental que dans l'autre : en juillet 1919, Dujardin épousait à Mons, dans le Canal, où il opérait alors, Mlle Louise Puboul, qu'il abandonnait un mois plus tard. A peine arrivé à Croix, le drôle obtenait la main d'une jeune fille de bonne famille. Aux inculpations dont il aura à répondre il faut donc ajouter celle de bigamie.

CAMBRIOLAGES

Dimanche soir, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Louis Willien, propriétaire, avenue des Marronniers, 26, en l'absence des habitants. Des vêtements, du linge et divers objets, le tout pouvant valoir 3.000 francs ont disparu.

WATTRELOS

AU BAS CHEMIN. — C'est le 27 mars, jour de Pâques, qu'aura lieu la ducasse annuelle du quartier du Bas-Chemin.

Un comité est formé pour la bonne organisation de cette fête.

ETAT CIVIL du 28 février. — Naissance : Henri Dubus, rue de l'Industrie, 67.

Publications de mariage : Eugène Derbaudringhien, tisserand, rue Marteletle, 9, et Marie Duels, tisserande, rue Vallon, 27. — Paul Decourcelle, manœuvre de maçon, rue des Ballons, maisons Renard, et Céline Dhondt, soigneuse, rue des Fleurs, ruelle Wattin, 12. — Albert Brochart, tisserand, rue de la Basse-Mesure, cité Dubled, 4, à Roubaix, et Clémence Theys, tisserande, sentier des Hauts-Jardins, 32. — Louis Prévost, homme de peine à Seclin, et Marie Vandermeepen, fileuse, rue du Mont-à-Leux, 7. — Albert De Cock, tanneur, rue du Tilleul, 2, et Marie Cabaret, soigneuse, rue du Tilleul, 2.

Décès : Emile Lucq, 73 ans, rue de Roubaix, 46.

LILLE

LES PLANS D'EXTENSION

UNE VISITE EXPLICATIVE INTERESSANTE

Une visite conférence très intéressante a été faite, il y a quelques jours déjà aux plans d'extension par la société des « Amis de Lille ». Divers architectes y donnèrent un aperçu général des grandes idées qui les inspirèrent.

On commença par le projet premier primé, celui de MM. Gruber et Cordonnier. Il est vraiment fort clair, fort rationnel et merveilleusement équilibré, ce projet. M. Gruber se chargea d'en expliquer les grandes lignes.

Trois choses, dans tout projet de Lille, sont à considérer par-dessus tout : la Circulation, l'Hygiène, l'Esthétique.

La circulation doit être aisée, apparaître un système facile à définir, se rallier à un centre qui sera le cœur de la cité et en les artères principales chargées de distribuer la vie doivent converger. C'est, en somme, le système du corps humain.

L'hygiène doit viser à rendre la vie agréable à la population, à lui assurer la santé.

Quant à l'esthétique, elle doit s'efforcer de réaliser un aspect d'ensemble qui imprime son caractère à la ville et établir pour cela une sorte d'harmonie entre les quartiers différents de la cité.

Il y a lieu ensuite, quand on établit un plan d'extension, d'envisager les relations avec la région environnante, avec les villes voisines surtout.

LE CARACTERE DE NOTRE REGION

M. Gruber le définit très bien quand il dit : « Cette région est l'image vivante du travail ».

Donc, avant tout, il faut viser à concevoir un plan rationnel et pratique au point de vue développement industriel et commercial.

L'industrie et le commerce sont les raisons d'être de Lille, Roubaix, Tourcoing.

Lille est une ville fort bien conçue déjà à cet égard : c'est un triangle avec voies rayonnantes. Il s'agit de lui conserver ce caractère, de le développer même. Au centre, la vie commerciale ; aux angles, la vie industrielle.

Pour cela, des voies fluviales assurant des communications faciles entre Lille et les centres miniers d'une part, avec les ports du littoral d'autre part, seront créés.

Les routes vers Paris, la Belgique, Dunkerque, Boulogne, seront élargies et rendues plus nombreuses.

Il en sera de même des voies ferrées.

L'ASPECT DE LA VILLE

Les routes devront converger vers la place de la République, qui est le véritable centre de Lille.

Il y a lieu, ensuite, de prévoir un système de voies annulaires, de boulevards circulaires qui faciliteront la circulation.

La gare de Lille devra être une gare de passage.

« La gare terminus, dit M. Gruber, serait une gêne pour le développement de Lille dans l'avenir. »

La question a d'ailleurs été longuement étudiée et elle ne fait maintenant plus l'ombre d'un doute pour tout esprit éclairé, pour tout homme loyal et désintéressé.

« En ce qui concerne la Citadelle, poursuit M. Gruber, nous avons voulu en faire une sorte de parc Monceau, où la circulation serait facile et qui aurait un caractère vraiment original.

» A l'ouest, les immenses jardins se continueraient avec, de-ci de-là, des emplacements réservés aux sports.

» Le port de Lille, nous l'avons projeté sur l'emplacement des marais de l'Arbonoise. Entre la gare Lille-Délivrance et ce port se créerait tout un quartier industriel.

» Dans les environs de Lille, 17 grandes cités-jardins sont prévues. Et du côté du Croisé-Laroche se trouverait un immense parc où serait réservé un emplacement permettant d'y réaliser des foires régionales. L'emplacement de ce parc marquerait le point de jonction des trois villes, Lille-Roubaix-Tourcoing, au mieux des intérêts communs.

» A l'ouest de cet endroit, un très beau port régional. »

LE VIEUX LILLE

Reste la question artistique. Quoi qu'en pensent certains, Lille est une ville qui possède un charme particulier très attrayant, qui lui appartient. Elle contient de nombreuses richesses artistiques, de vieilles maisons ayant un style local savoureux, qui doivent être conservées.

Elle s'entoure, sur les fortifs, d'un cadre de verdure qui contribue à son aspect caractéristique et qu'il faut sauvegarder.

Le plan de MM. Gruber et Cordonnier s'efforce, autant que faire se peut, de conserver toutes ces richesses. Il s'efforce aussi de mettre en valeur des monuments tels que la Vieille Bourse, le Palais-Rihour, la Porte de Paris, l'Hospice Gantois, etc...

Incidemment, M. Gruber parle d'un système de taxe très pratique en faveur aux Etats-Unis et qu'il serait bien intéressant de voir appliquer chez nous. Il s'agit d'une taxe de plus-value à appliquer aux propriétaires des immeubles, dont les habitations bénéficient d'une augmentation de valeur par suite des transformations subies par le quartier où elles se trouvent. Grâce à cette taxe, les Américains arrivent à récupérer sur les propriétaires une partie importante de la dépense.

C'est sur cette révélation que se termine l'examen des plans de MM. Gruber et Cordonnier.

LES AUTRES PLANS

La visite des « Amis de Lille » se continua par l'examen des autres projets. Nous n'entrerons pas dans ce détail : la place restreinte dont nous disposons ne nous le permet pas. Tour à tour, on examina les projets Scrive-Loyet, Delannoy-Février, Bonte-Delebarre, etc. Tous représentent un travail considérable, un effort réel et se parent d'idées heureuses.

Avant de se retirer, M. Delepoulle, au nom des membres de la société des « Amis de Lille », remercia MM. les Architectes d'avoir bien voulu se prêter à cette visite. Il fit ressortir l'immense somme de talent déployé pour arriver à ces belles réalisations urbanistiques et engagea les personnes présentes à avoir toujours en vue la grandeur et la prospérité de leur chère ville, dans l'avenir comme dans le présent.

V. B.

LA VERITABLE BIERE EST FABRIQUEE UNIQUEMENT AVEC DE L'ORGE ET DU HOUBLON. 9.377.

La Toilette de Lille

COMMENT NOUS ARRIVERONS A AVOIR UNE VILLE DIGNE DE SES HABITANTS : CE QUE DIT LE CITOYEN HENRI LOBERT, DIRECTEUR DES SERVICES DE LA VOIRIE.

Si l'on mettait, bout à bout, toutes les rues de la ville, nous obtiendrions une route qui pourrait nous mener en droite ligne jusque Orléans.

Il y a, en effet, dans Lille, 280 kilomètres de rues à nettoyer tous les jours.

C'est parce qu'il fait beaucoup moins sale à Lille depuis quelque temps que nous avons eu l'idée de nous adresser au nouveau directeur du Service de la Voirie, pour obtenir de lui quelques renseignements sur sa conception de l'entretien de la ville, sur les moyens dont il dispose, pour accomplir sa tâche et sur les méthodes qu'il compte employer.

Henri Lobert, conseiller municipal, ancien secrétaire du Syndicat ouvrier d'Hygiène, ancien secrétaire du Syndicat des transports, était peut-être, par ses compétences et ses sérieuses qualités personnelles, l'homme le mieux qualifié pour mener à bien l'entreprise, jamais réussie jusqu'alors, du rappropriement général et de l'entretien régulier de la ville.

Nous avons longuement causé avec le nouveau directeur de toutes les réformes à accomplir dans le sens du développement de l'hygiène et de la salubrité dans Lille, et Lobert a poussé l'amabilité jusqu'à nous faire faire, avec lui, non pas le tour du propriétaire, mais la tournée d'inspection qu'il renouvelle tous les jours.

A TRAVERS LES RUES DE LA VILLE

Dans le petit cabriolet dont la ville a fait l'acquisition spécialement pour cet usage, nous voilà donc partis.

Chemin faisant, Lobert m'expose :

— « Ce que je veux, c'est arriver à un résultat. Nous avons assez défendu, dans nos milieux socialistes, la conception de la coopérative de production, de la réalisation en commun.

» La municipalisation des services de la voirie s'imposait donc à une municipalité socialiste. Je ferai tout ce qui est humainement possible, pour réussir.

Je sais bien que cette réussite, qui serait l'affirmation que la classe ouvrière est capable de faire quelque chose, gêne beaucoup de monde ; et je ne suis pas du tout surpris des obstacles que je rencontre le long de ma route.

» Mais vous me connaissez assez pour savoir que j'aurai la volonté de les surmonter et qu'en tout cas, quoiqu'il arrive, je ne me [illegible] pas... »

— « Mais quelles sont les modifications que vous comptez apporter au service de la voirie ? »

— « C'est très simple. Le principe est le suivant : maximum de propreté et d'hygiène dans le minimum de temps.

» Avant d'accepter de diriger les travaux de la voirie, j'ai posé au Conseil municipal mes conditions : j'ai demandé qu'on m'accorde exactement le même budget qu'on aurait alloué à un entrepreneur particulier. Je ne savais pas où j'allais ; j'ai donc voulu partir au moins dans des conditions favorables.

» Je ne peux pas vous dire si ce budget sera entièrement dépensé ou si une partie en reviendra à la ville. Ceci, c'est l'avenir ! »

— « Alors, voyons le présent ».

L'ENTRETIEN DES VIEUX QUARTIERS

— « Le présent, mais c'est très simple. La bonne méthode, à mon sens, pour administrer, consiste à ne rien brusquer, mais à toujours tourner le vis dans le même sens. C'est ce que je fais, je veux arriver à faire de Lille une ville modèle, j'y arriverai. Dès maintenant, je fiens la main à ce que les poubelles soient ramassées partout et dans le plus court délai possible.

» Quand l'expérience m'aura fixé sur ce délai minimum, je veillerai à ce qu'il ne soit jamais plus dépassé.

» Les quartiers insalubres ont surtout retenu mon attention. Actuellement, une